

LA VIE ECONOMIQUE

- [Bercy annonce 850 millions d'euros d'économies en plus pour 2017](#)
- [Les chiffres du chômage deviennent trimestriels](#)
- [Le chômage repart à la hausse au troisième trimestre](#)
- [Retraite complémentaire : ce qui va changer en 2019](#)
- [Eric Lombard nommé à la tête de la Caisse des Dépôts](#)
- [Douze nouveaux Rafale à l'Egypte : Bercy ne bloque plus les négociations](#)
- [Paris remporte le siège de l'Autorité bancaire européenne](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Dominique Le Guludec nommée à la tête de la Haute autorité de Santé](#)
- [L'Assemblée nationale rétablit le jour de carence pour les fonctionnaires](#)

FISCALITE

- [Ce que les « Paradise Papers » nous ont appris](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Restructuration : Orange annonce une réduction des effectifs dans ses centres d'appels](#)
- [Castorama : des centaines de postes menacés par la délocalisation de services en Pologne](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Enquête sur des soupçons de travail dissimulé à l'ambassade d'Allemagne à Paris](#)
- [Créteil : un accord avec la Société du Grand Paris pour faciliter l'emploi](#)
- [Aulnay : sur l'ex-site PSA, le futur centre de tri promet 290 emplois](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Bercy annonce 850 millions d'euros d'économies en plus pour 2017

Le 15/11/17, lors de la présentation du PLFR (projet de loi de finances rectificative) au Conseil des ministres, **le gouvernement** a annoncé 850 millions d'euros d'économies supplémentaires (s'ajoutant donc aux quatre milliards déjà annoncés). Son but : respecter la barre des 3 % de déficit public demandée par l'UE (Union européenne), en parvenant à maintenir le déficit de l'Hexagone à 2,9 % pour cette année. Tous les ministères sont concernés. Pour le **HCFP** (Haut conseil des finances publiques, qui est un organe indépendant chargé d'évaluer la crédibilité des prévisions économiques gouvernementales), le plan macroéconomique du gouvernement est qualifié de « prudent » : « *Compte tenu de l'acquis au troisième trimestre, la prévision de croissance du gouvernement de 1,7 % a désormais une assez forte probabilité d'être dépassée. [Dans ce contexte,] la prévision de déficit public de 2,9 points de PIB pour 2017 est plausible* ». Avant d'évoquer cependant une dépense publique, en légère hausse, en raison des dépenses d'investissements des collectivités locales. Ainsi, selon le ministère de l'Economie et des Finances, ces dépenses des collectivités devraient dépasser d'un milliard d'euros les prévisions pour cette année. Les dépenses publiques (les dépenses de l'Etat, des collectivités, et de la Sécurité sociale) devraient, elles, augmenter de 1,9 % en 2017, au lieu des 1,8 % prévus. Mais, toujours d'après Bercy, l'accélération des recettes fiscales (+ 2 milliards par rapport aux recettes prévues, plus particulièrement grâce à la TVA), et un prélèvement sur recettes au profit de l'UE moindre (- 1,5 milliard par rapport à ce qui avait été prévu), devraient permettre de contenir le déficit public, qui devrait être de 74,1 milliards d'euros au lieu de 75,6 milliards. Ce PLFR instaure également une surtaxe exceptionnelle pour les grandes entreprises (la cause : l'invalidation de la taxe sur les dividendes) ; il précise les modalités du prélèvement de l'impôt à la source (entrée en vigueur, le 01/01/2019), plus particulièrement le nouveau régime de pénalités pour les contribuables et les collecteurs, « avec pour ces derniers des amendes minimales ramenées de 500 à 250 euros en cas de "défaillance déclarative" ». Le taux des intérêts de retard qui pourraient être dus par l'Etat en cas d'erreur de l'administration seront abaissés de 4,8 % à 2,4 % ; idem pour les erreurs fiscales des contribuables et des entreprises qui seraient sanctionnées par l'administration fiscale. De nouveaux taux qui devraient être appliqués à partir du 1er janvier 2018, a déclaré Bercy. Dernier point du budget rectificatif : des mesures « anti-abus » contre la fraude fiscale. Ainsi, ce sera au contribuable « de démontrer que la détention d'actifs dans les pays considérés comme des paradis fiscaux ne répond pas à une logique d'évasion fiscale ».

[https://www.challenges.fr/economie/bercy-annonce-850-millions-d-euros-d-economies-supplementaires-pour-contenir-le-deficit_513528#xtor=EPR-5-\[ChaTopsWE\]-20171119](https://www.challenges.fr/economie/bercy-annonce-850-millions-d-euros-d-economies-supplementaires-pour-contenir-le-deficit_513528#xtor=EPR-5-[ChaTopsWE]-20171119)

(Source : www.challenges.fr du 19/11/2017)

[Retour au sommaire](#)

● Les chiffres du chômage deviennent trimestriels

Le 09/11/17, le ministère du Travail et Pôle emploi ont déclaré qu'à partir de 2018, les chiffres du chômage seraient rendus publics tous les trois mois, et non plus tous les mois. **Le but** : éviter « l'accroissement récent de la volatilité » de l'indicateur mensuel constaté par la Darès (le service statistiques du ministère du Travail), Pôle emploi et l'Insee. Selon le gouvernement, ce nouvel indicateur trimestriel devra permettre de « mettre l'accent sur les évolutions tendanciennes de ces statistiques plutôt que sur leurs variations au mois le mois, qui sont très volatiles et parfois difficiles à interpréter ». Cette décision répond à un souhait de **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail. Enfin, **la Darès** précise tout de même que les chiffres mensuels ne seront pas occultés et qu'aucune perte d'information n'aura lieu : « Les séries mensuelles actuellement publiées continueront d'être mises en ligne tous les mois, aux mêmes dates qu'actuellement »

https://www.la-croix.com/Economie/France/chiffres-chomage-deviennent-trimestriels-2017-11-09-1200890790?utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_content=20171111&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_PERSONNALISEE&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&ope=eyJndWlkljoiOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVkYWZmZGUzODY2YjJhZWQifQ==

(Source : www.la-croix.com du 09/11/2017, Mathieu Castagnet)

● Le chômage repart à la hausse au troisième trimestre

Le 16/11/17, l'**Insee** a publié les chiffres du chômage pour le troisième trimestre 2017 ; ils sont en hausse, atteignant 9,5 % en métropole, 9,7 % si l'on inclut l'outremer (+ 0,2 point, contre - 0,4 point au second trimestre). **Eric Heyer**, spécialiste de l'emploi à l'OFCE (observatoire français des conjonctures économiques) : « *La baisse du deuxième trimestre pouvait sembler un peu trop forte au regard de la situation économique. La hausse du troisième trimestre comporte donc un effet de rattrapage. Cela montre combien l'embellie du chômage demeure lente et fragile* ». **Les causes** de cette augmentation du chômage : **01)-** La contraction du nombre d'emplois aidés décidée par le gouvernement ; **02)-** La fin de la prime à l'embauche au 30/06/17, ce qui a poussé des chefs d'entreprise à anticiper des embauches (entraînant du coup une baisse de ces embauches au troisième trimestre). Si, avec une croissance de 1,7 % ou 1,8 %, le secteur privé pourra toujours continuer à créer suffisamment d'emplois en 2018 (comme en 2017) pour absorber la hausse de la population active, doit être prise en compte la compensation de la baisse des contrats aidés dans le secteur non marchand. Ce qui pourrait avoir comme conséquence une remise en question de la « *timide* » amélioration concernant les chiffres du chômage. D'autant que près de 60 000 personnes sont sorties du « *halo autour du chômage* » (soit 1,5 million de gens sans travail mais qui ne sont pas comptabilisés comme demandeurs d'emploi). Bien que **M. Heyer** constate que l'arrivée de ces 60 000 personnes joue sur les chiffres du chômage, ce n'est pas une mauvaise nouvelle en soi, dans le sens où cela signifie que « *des gens qui étaient auparavant découragés estiment désormais qu'ils ont une chance de retrouver un emploi* ».

https://www.la-croix.com/Economie/France/Le-chomage-repart-hausse-troisieme-trimestre-2017-11-16-1200892495?utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_content=20171118&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_PERSONNALISEE&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&ope=eyJndWlkljoiOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVkYWZmZGUzODY2YjJhZWQifQ==

→ **Les chiffres de l'Insee** :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3200552>

(Sources : www.la-croix.com du 18/11/2017, Mathieu Castagnet, www.insee.fr)

[Retour au sommaire](#)

● Retraite complémentaire : ce qui va changer en 2019

Le 17/11/17 ont été définies les modalités de fusion de l'Agirc et de l'Arrco. Les signataires à l'issue des négociations entre les partenaires sociaux : la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC. C'est en janvier 2019 que ce régime unifié Agirc-Arrco verra le jour. La première mesure : L'ensemble des réserves va être mis en commun, ce qui représente 60 milliards d'euros. Deux autres négociations vont encore avoir lieu, l'une sur le statut des cadres, l'autre étant la première négociation stratégique quadriennale 2019-2022. **Les Echos** : « *C'est à cette occasion que les partenaires sociaux définiront dans quelle fourchette évolueront la valeur d'achat d'un point de retraite (son prix d'acquisition) et sa valeur de service (pour le calcul de la pension), en vue de respecter la trajectoire financière qu'ils assigneront au régime* ». **Pascale Coton, CFTC** : « *Il n'y aura pas de baisse des pensions, mais oui, la valeur du point peut changer* ». En 2019, le point sera indexé en fonction de la masse salariale, et non plus de l'inflation. Avec un bémol toutefois : les partenaires sociaux auront la possibilité de sous-indexer les pensions par rapport aux salaires. **Les Echos** : « *Par exemple, 1 point de moins que la progression des salaires* ». Toujours en 2019 entreront en vigueur des mesures d'économies : des bonus-malus destinés à inciter les futurs retraités à retarder leur départ. Ainsi, un « *coefficient de solidarité temporaire* », autrement dit un abattement de 10 %, sera appliqué pendant trois ans sur les pensions des assurés qui liquideront leurs droits à l'âge du taux plein. **Les Echos** : « *Les retraités exonérés de CSG ne subiront pas les abattements et*

ceux qui ont une CSG à taux réduit n'auront que 5 % de décote. A l'inverse, les assurés qui partiront deux ans après l'âge du taux plein bénéficieront pendant un an d'un coefficient majorant de 10 %. S'ils ont attendu trois ans, il sera de 20 %, et quatre ans, de 30 % ».

https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030891774414-retraite-complementaire-ce-qui-va-changer-en-2019-2131305.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20171120-%5BProv_%5D-

(Source : www.lesechos.fr du 20/11/2017, Solveig Godeluck)

● Eric Lombard nommé à la tête de la Caisse des Dépôts

Le 16/11/17, l'Élysée a nommé Eric Lombard comme directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. M. Lombard était le patron de Generali France. Sa nomination doit être maintenant entérinée par le Parlement. Sa mission : redéfinir les missions de l'institution publique, actuellement en charge de la gestion du Livret A, du financement du logement social et actionnaire de plusieurs entreprises dont la CNP et Icade.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/eric-lombard-nomme-a-la-tete-de-la-caisse-des-depots-758267.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20171117](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/eric-lombard-nomme-a-la-tete-de-la-caisse-des-depots-758267.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20171117)

(Source : www.latribune.fr du 17/11/2017, Delphine Cuny)

● Douze nouveaux Rafale à l'Égypte : Bercy ne bloque plus les négociations

D'après La Tribune, c'est le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian lui-même, qui aurait porté la proposition de livraison de douze Rafales à l'Égypte. Si Bercy bloquait la négociation, c'est que la France et l'Égypte avaient déjà signé d'importants contrats et que l'enveloppe allouée par Bercy à Bpifrance sur ce pays était totalement utilisée. Bien que Bercy ait craint un risque de dégradation de la situation de l'Égypte, constat a été fait qu'il n'y a eu aucun défaut de paiement de cette dernière. Le président Macron a donc demandé que Bercy cesse tout blocage. Selon lui, l'Égypte offre des garanties largement suffisantes, comme une croissance attendue de 6 % en 2017. Ou comme les revenus que vont lui procurer les gisements de gaz naturel dans ses eaux territoriales, au large de Port Saïd.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/douze-nouveaux-rafale-a-l-egypte-bercy-ne-bloque-plus-les-negociations-758088.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20171117](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/douze-nouveaux-rafale-a-l-egypte-bercy-ne-bloque-plus-les-negociations-758088.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20171117)

(Source : www.latribune.fr du 17/11/2017, Michel Cabirol)

● Paris remporte le siège de l'Autorité bancaire européenne

Suite au Brexit, c'est désormais à Paris que sera situé le siège de l'Autorité bancaire européenne, qui comprend 170 employés. **Anne Hidalgo**, maire PS de Paris : « *Cela veut dire que Paris est attractive. Cette autorité bancaire apporte de la crédibilité à Paris en tant que place financière européenne. [C'est une] très bonne nouvelle pour Paris, la métropole du Grand Paris, la région et bien sûr la France* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/11/20/20002-20171120ARTFIG00332-paris-remporte-le-siege-de-l-autorite-bancaire-europeenne.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 20/11/2017, Anne Cheyvalle, Antoine Garbay, AFP agence)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Dominique Le Guludec nommée à la tête de la Haute autorité de Santé

Le 16/11/17, la cardiologue et professeure de biophysique nucléaire, présidente du conseil d'administration de l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) a été nommée présidente de l'HAS (Haute autorité de santé). Elle remplace Agnès Buzyn, ministre de la Santé. Pour rappel, la HAS est investie de diverses missions : évaluation des médicaments, actes et technologie de santé en vue de leur remboursement, émission de recommandations sur les stratégies de prise en charge, certification des établissements de santé.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/dominique-le-guludec-nommee-a-la-tete-de-la-haute-autorite-de-sante-758273.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20171117](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/dominique-le-guludec-nommee-a-la-tete-de-la-haute-autorite-de-sante-758273.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20171117)

(Source : www.latribune.fr du 17/11/2017, Jean-Yves Paillé, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● L'Assemblée nationale rétablit le jour de carence pour les fonctionnaires

Le 20/11/17, l'Assemblée nationale a rétabli le jour de carence pour les agents des trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux) en cas d'arrêt maladie.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/11/20/97002-20171120FILWWW00313-l-assemblee-nationale-reinstaure-la-journee-de-carence-pour-les-fonctionnaires.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 20/11/2017, avec Reuters)

FISCALITE

● Ce que les « Paradise Papers » nous ont appris

Petit tour d'horizon concernant la France quant à ce qu'on connaît des révélations des « Paradise Papers » : **01)- Bernard Arnault**, première fortune de France, aurait fait de l'optimisation fiscale sur son patrimoine via au moins six paradis fiscaux ; **02)-** Pendant vingt ans, **Jean-Jacques Annaud**, réalisateur de cinéma, aurait dissimulé les revenus de son film « Sept ans au Tibet » dans des paradis fiscaux ; **03)-** Les droits d'auteurs de milliers de chansons, notamment ceux des héritiers du « Boléro » de Ravel, auraient échappé au fisc en ayant été placés dans des paradis fiscaux. Au niveau des entreprises, il semblerait que les « multinationales déplacent environ 40 % de leurs profits dans des paradis fiscaux ». Alors qu'elle est en train de délocaliser une usine d'Amiens en Pologne, l'entreprise **Whirlpool** utiliserait des sociétés boîtes à lettres dans des paradis fiscaux. **Engie** aurait utilisé des niches fiscales pour « faire remonter des bénéfices d'Australie », économisant ainsi des dizaines de millions d'euros d'impôts. Les avionneurs **Dassault** et **Airbus** se seraient rendus « complices d'un système de fraude à la TVA sur l'île de Man ». **Le Monde** : « Le manque à gagner de l'évasion fiscale pour les Etats dépasse les 350 milliards d'euros par an, dont 120 milliards pour l'Union européenne et 20 milliards pour la France ». Enfin, on retrouverait beaucoup de fraudeurs français (entreprises comme particuliers) à Malte.

http://www.lemonde.fr/paradise-papers/article/2017/11/11/ce-que-les-paradise-papers-nous-ont-appris_5213511_5209585.htm

Source : www.lemonde.fr du 11/11/2017)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Restructuration : Orange annonce une réduction des effectifs dans ses centres d'appels

Le 12/11/17, lors de l'émission « Le Grand Jury » sur RTL-LCI-Le Figaro, Stéphane Richard, patron d'Orange, a annoncé des réductions d'effectifs, sans toutefois donner de précisions quand à l'ampleur de ces réductions. Le motif : une baisse des appels de ses abonnés.

M. Richard : « On a un nombre d'appels dans les centres d'appels qui est réduit fortement de plus de 10 % chaque année, ça n'aurait pas de sens de conserver les mêmes effectifs.

[...] Je ne vous dis pas qu'on va fermer tel site ou tel site. Mais vous voyez bien que par rapport à une quantité de travail qui baisse, évidemment la responsabilité d'une entreprise c'est quand même d'ajuster ses ressources à la demande du public ». Pour rappel, Orange emploie environ 90 000 personnes en France et 140 000 dans le monde. **La Tribune** : « Sur les neuf premiers mois de l'année, il a vu ses ventes progresser de 0,5 %, à 30,55 milliards d'euros, sous l'effet notamment d'une bonne tenue de ses marchés européens ».

[http://www.latribune.fr/technos-medias/telecoms/restructuration-orange-annonce-une-reduction-des-effectifs-dans-ses-centres-d-appels-757686.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20171113](http://www.latribune.fr/technos-medias/telecoms/restructuration-orange-annonce-une-reduction-des-effectifs-dans-ses-centres-d-appels-757686.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20171113)

(Source : www.latribune.fr du 13/11/2017, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Castorama : des centaines de postes menacés par la délocalisation de services en Pologne

Le 13/11/17, des sources syndicales (FO et CGT) ont indiqué que des centaines de postes seraient menacés chez Castorama (environ 500 postes d'après FO) et Brico Dépôt (groupe Kingfisher, de 40 à 50 postes toujours d'après FO). Motif : le regroupement en Pologne des activités de comptabilité et contrôle de gestion des filiales du groupe. En septembre, Kingfisher a annoncé un recul de 8,1 % de son bénéfice net au premier semestre, à

332 millions d'euros. Motif : des problèmes d'approvisionnement de certains produits et des ventes toujours faibles en France.

[https://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/castorama-des-centaines-de-postes-menaces-par-la-delocalisation-de-services-en-pologne_513204#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20171114](https://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/castorama-des-centaines-de-postes-menaces-par-la-delocalisation-de-services-en-pologne_513204#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20171114)

(Source : www.challenges.fr du 14/11/2017, avec AFP)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Enquête sur des soupçons de travail dissimulé à l'ambassade d'Allemagne à Paris

D'après Le Monde, Sigmar Gabriel, ministre allemand des Affaires étrangères, a déclenché une enquête au sein de l'ambassade d'Allemagne à Paris. Pourquoi ? Travail dissimulé, licenciements abusifs et fausses facturations. L'enquête a été ouverte après la plainte de deux ex-salariés de l'ambassade contre l'Allemagne devant les tribunaux français. Des compléments de revenus en liquide auraient été mis en place par un système de fausses facturations « liées à des événements organisés à la résidence de l'ambassadeur, notamment par des entreprises ». Toujours d'après Le Monde, les sommes en question représenteraient « plusieurs centaines de milliers d'euros depuis 2007 ».

[http://www.leparisien.fr/faits-divers/enquete-sur-des-soupcons-de-travail-dissimule-a-l-ambassade-d-allemande-a-paris-12-11-2017-7388679.php#xtor=EREC-1481423604-\[NL75\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/faits-divers/enquete-sur-des-soupcons-de-travail-dissimule-a-l-ambassade-d-allemande-a-paris-12-11-2017-7388679.php#xtor=EREC-1481423604-[NL75]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 12/11/2017, V.G. avec AFP)

● Créteil : un accord avec la Société du Grand Paris pour faciliter l'emploi

Le 10/11/17, un accord a été signé entre le territoire Grand Paris Sud-Est Avenir et la société du Grand Paris. Le but : favoriser l'emploi local et l'insertion sur les chantiers du Grand Paris express.

[http://www.leparisien.fr/creteil-94000/creteil-un-accord-avec-la-societe-du-grand-paris-pour-faciliter-l-emploi-10-11-2017-7385766.php#xtor=EREC-1481423489-\[NL94\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/creteil-94000/creteil-un-accord-avec-la-societe-du-grand-paris-pour-faciliter-l-emploi-10-11-2017-7385766.php#xtor=EREC-1481423489-[NL94]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 10/11/2017)

● Aulnay : sur l'ex-site PSA, le futur centre de tri promet 290 emplois

Un « acteur leader de la messagerie expresse en France et à l'international », non précisé dans l'article, devrait s'implanter prochainement sur l'ex-site de PSA à Aulnay. La société Segro, propriétaire d'un parc logistique de 18 ha sur les anciens terrains PSA, a annoncé la création nette de 290 emplois. **Segro** : « D'une surface de 10 000 m², dont 950 m² de bureaux, [il s'agit d'un] centre de tri de colis entièrement automatisé, intégrant notamment une zone de température contrôlée de 600 m² pour la distribution de colis et de produits alimentaires. [Ce centre de tri] permettra de traiter 160 000 colis par jour à destination du nord de la région parisienne ». Le chantier devrait prendre fin à la mi-2018, pour une mise en exploitation d'ici à la fin de l'année prochaine.

[http://www.leparisien.fr/aulnay-sous-bois-93600/aulnay-sur-l-ex-site-psa-le-futur-centre-de-tri-promet-290-emplois-09-11-2017-7383567.php#xtor=EREC-1481423606-\[NL93\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/aulnay-sous-bois-93600/aulnay-sur-l-ex-site-psa-le-futur-centre-de-tri-promet-290-emplois-09-11-2017-7383567.php#xtor=EREC-1481423606-[NL93]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 09/11/2017, Thomas Poupeau)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr